



2020 : Année Maudite ?

Date de parution: Octobre 2020

Le Mot du Nouveau Maire

Sommaire

*A la Une :
Mot du Nouveau Maire
Panneau Pocket
Pages 2 à 4*

Les éoliennes
La CCF
Les associations
City stade
Chez Pépère
Numérique

Dans un contexte exceptionnel, le 15 mars dernier vous avez accordé votre confiance à la nouvelle équipe qui va œuvrer dans la continuité. Installés seulement depuis le 26 mai dernier, vos élus se sont mis au travail pour les projets du futur mandat. Travaux de rénovation de la salle du champart et de la salle Gauthier, achat de bâtiments rue de Beaumont pour l'installation de nos futurs ateliers municipaux et de locaux pour les associations, transfert de la nouvelle association de théâtre, l'Aschères comédie dans les anciens ateliers rue Fleurie, aménagement de sécurité rue de Beaumont et rue de Rougemont, l'aménagement d'une aire de retournement rue des Tourelles, l'installation de la vidéoprotection sur l'ensemble de la commune, l'aménagement de notre centre bourg et de ses places. Espérons que tous ces projets ne soient pas pénalisés par le Covid 19 ou un manque de subventions.



Malheureusement cette année ne se présente pas comme les précédentes. L'année scolaire est très compliquée, nos habitudes de vie et de travail sont modifiées, les cérémonies sont restreintes, nos entreprises et notre commerce Bar/épicerie sont très impactés financièrement par la crise sanitaire.

Courage à nos associations privées d'activités. Gardez toute votre motivation afin de préparer de nouvelles animations en prévision de jours meilleurs.

Bonne lecture, prenez soin de vous et des autres, prenez plaisir à faire vivre notre charmant village.

Avec le dévouement de toute l'équipe,

Le Maire
Christian LEGENDRE



Restons connectés avec Panneau Pocket sur notre téléphone portable

L'usage de **Panneau Pocket** est gratuit et illimité pour tous

Téléchargez l'application à partir de votre téléphone sur :

- Sur l'APP Store pour les portables Apple IOS
- Sur Google Play pour les autres systèmes

Installez et choisissez « Aschères » dans la liste déroulante des mairies
« Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la Mairie seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez. »

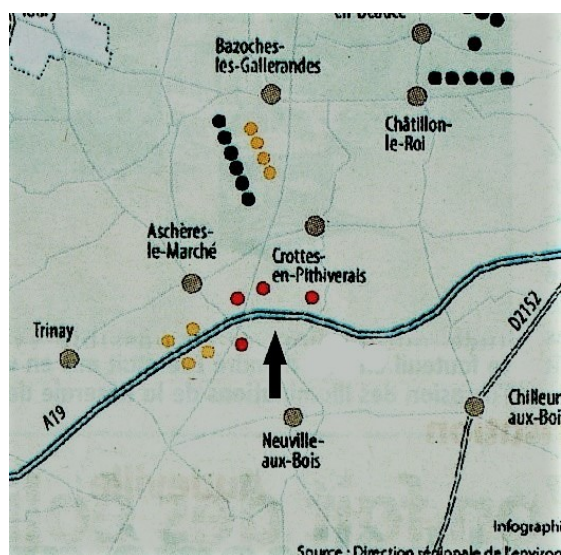
Un nouveau parc éolien entre Aschères et Neuville

Le Parc éolien des Breuils est actuellement à l'arrêt suite à la faillite du fabricant des éoliennes. Les fondations déjà réalisées attendent qu'un nouveau fournisseur « compatible » soit sélectionné. En effet, les fondations sont adaptées au modèle d'éolienne qu'elles doivent supporter. Il n'y a pas à ce jour de date de reprise du chantier confirmée par ABO-WIND, le responsable du projet.

Une extension de ce parc est en cours d'instruction. Il s'agit de 4 nouvelles éoliennes qui seront situées en prolongement des 4 premières (3 au nord et une au sud de l'A19) vers le territoire dit « des champarts »

L'enquête publique a eu lieu entre le 8 septembre et le 8 Octobre. La conclusion de cette enquête ne devrait pas tarder.

Ces 4 nouvelles éoliennes d'une puissance d'environ 3,8 MW chacune devraient pouvoir alimenter environ 20000 personnes en électricité. Elles représentent également une source de revenus importante pour la commune. Le parc éolien complet en fonctionnement représente environ 90 K€ de retombées financières annuelles pour Aschères, de quoi alimenter quelques projets...



Support d'éolienne en attente

« La CCF » : Notre communauté de commune

Créée le 31 décembre 1998, la Communauté de Communes de la Forêt (CCF) se situe au nord-ouest du département du Loiret, à 25 km au nord d'Orléans et à 100 km au sud de Paris. Partagée entre la Beauce et la forêt d'Orléans, elle regroupe dix communes.

Les 10 communes de la CCF :

- ASCHERES LE MARCHE : Maire M. LEGENDRE Christian
- BOUGY LEZ NEUVILLE : Maire Mme MAROIS Isabelle
- LOURY : Maire M. LE GOFF Christophe
- MONTIGNY : Maire M. MASSEIN Christian
- NEUVILLE AUX BOIS : Maire M. HARDOUIN Patrick
- REBRECHIEN : Maire M. LEGUET Thierry
- SAINT LYE LA FORET : Maire M. VAN BELLE Jacques
- TRAINOU : Maire M. PEPION Aymeric
- VENNECY : Maire M. DESLANDES Roger
- VILLEREAU : Maire M. BRIE Bertrand



Composition du bureau de la CCF

Président, M. **DESCHAMPS Jean-François**, en charge de la commission Moyens Généraux

1^{er} Vice-Président, M. **PEPION Aymeric**, en charge de la commission Cadre de vie

2^{ème} Vice-Président, M. **HARDOUIN Patrick**, en charge de la commission Economie

3^{ème} Vice-Président, M. **LEGUET Thierry**, en charge de la commission Service à la population

4^{ème} Vice-Président, M. **MASSEIN Christian**, en charge de la commission Solidarité

Liste des associations d'ASCHERES LE MARCHE

<u>Amicale des Sapeurs-Pompiers</u>	:	Couturier Nicolas	06.43.39.95.10
<u>FAMILLES RURALES</u>	:	Soubieux Jannick	02.38.39.22.44
<u>TENNIS</u>	:	Prébay Sylvain	06.80.01.63.17
<u>A.S.A. BASKET</u>	:	Dauxere Stéphane	06.08.91.93.77
<u>CLUB 3^e ÂGE</u>	:	Morgant Jacqueline	02.38.39.22.14
<u>L'ASCHERES COMEDIE</u>	:	Diard Jean-Loup	02.38.39.23.06
<u>COMITE DES FÊTES</u>	:	Riva Frédéric	02.38.39.24.66
<u>HARMONIE D'ASCHERES</u>	:	Boureau René	02.38.39.22.01
<u>EQUIPE PASTORALE</u>	:	Vappereau Caroline	06.50.03.50.71
<u>P.G – C.A.T.M.</u>	:	Fauve Guy	02.38.39.22.52
<u>SOCIETE DE CHASSE</u>	:	Legendre Christian	06.11.28.08.19

Dans ce numéro du flash information vous trouverez la liste des rendez-vous prévus dans les mois à venir. Les événements qui sont listés peuvent être annulés ou reportés par les associations en fonction de la situation COVID19.

« City Stade » quel devenir ?

Nous vous avons fait part dans le journal N°15 de notre satisfaction concernant ce projet. En effet, la démarche fut exemplaire de l'écoute des besoins de notre jeunesse au soutien de la population jusqu'à la réalisation en passant par les demandes de subventions de l'état et du département

Cette année 2020 ne sera décidément pas une année normale. Suite à des nuisances provoquées par des individus vraisemblablement externes à la commune, qui ont détourné l'usage du lieu, nous avons tenté progressivement de revenir à une situation plus sereine.

Pose de roches pour empêcher l'accès aux véhicules, affichages, gardiennage, gendarmerie, pose de caméras de vidéo-surveillance.

Pour finir, en l'absence d'amélioration nous avons décidé d'interdire l'accès (du City stade uniquement) par la pose d'une clôture construite au plus proche.

Retour à la case départ....

La situation semble maintenant maîtrisée. En ce qui concerne le coût de l'opération :



Environ 10 000 € supplémentaires entièrement à la charge de la commune et il restera à déterminer le devenir de ce centre sportif et ludique.

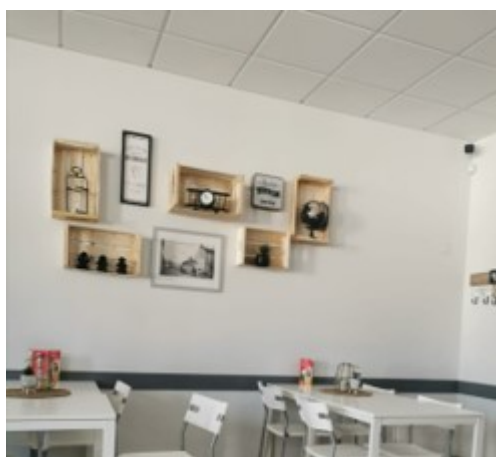


CHEZ PEPERE

La supérette « Chez Pèpère » a ouvert ses portes depuis le 20 mai 2020.

Sylvain Prébay vous accueille, avec le sourire, du lundi au dimanche. Il vous propose toute une gamme de produits mais surtout des produits locaux et de saison. L'épicerie fait aussi dépôt de pains et de viennoiseries que vous pouvez commander par avance. Vous pouvez aussi y retrouver le journal.

Un coin bar, avec une décoration simple mais raffinée, où vous vous retrouverez autour d'un verre et d'une planche apéro (actuellement fermé dû à la crise sanitaire). Si vous ne pouvez pas vous déplacer, Sylvain se fera un plaisir de vous livrer gratuitement sur la commune ou à partir de 30€ d'achat hors commune.



Ses heures d'ouverture pour l'hiver.

Lundi, Mardi, Vendredi, Samedi : 7h00-13h00 16h00-19h30 ; **Mercredi, Jeudi** : 7h00 – 13h00 ; **Dimanche** : 8h00-13h00

Vous pouvez le contacter au 09.81.31.56.12. (*N'hésitez pas à lui laisser un message*).



« Presse : 45 % des lectures sont numériques » (*Source Internet*).

Si la diffusion des journaux papier continue de s'éroder, l'audience globale, elle, augmente.

Nous proposerons également à partir de janvier 2021 une édition numérique du journal de la commune. Celle-ci sera consultable en ligne sur le site <https://www.ascheres.fr/> au format PDF. Sa sortie sera annoncée par message sur Panneau Pocket.

Un geste pour la planète.

Je ne souhaite plus recevoir de version papier du journal de la commune



Nom et Prénom :

Adresse :